



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT NUMÉRO 1915-01-2023

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 20 novembre 2023, le **Règlement numéro 1915-01-2023 modifiant le règlement 1915 décrétant une dépense et un emprunt de 3 700 000\$ et autorisant les travaux de prolongement de la rue James (travaux d'égout, d'aqueduc et de voirie y incluant débarcadère et corridor actif).**

Ce règlement a pour objet le financement de dépenses en immobilisations.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 5 décembre 2023 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 25 janvier 2024.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 2 février 2024.


La greffière,
Julie Lamarche, OMA